

ENGLISH TAILORS
FOWLER & LEDBUR
92, rue Nationale
LILLE
HOMMES, DAMES
et ENFANTS
BREVETES - LIVRES
NOUVEAUTES
pour la saison d'été

Journal de Roubaix

A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE
Choix le plus complet
BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX
pour
CORBELLES DE MARIAGE

TABLIÉ D'ABONNEMENTS. — Pour les Départements du Nord et les départements limitrophes...
Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A Roubaix, au bureau du Journal, Grande-Rue, 71. — A Valenciennes, au bureau du Journal, rue de Valenciennes, 10. — A Lille, au bureau du Journal, rue de Valenciennes, 10. — A Paris, au bureau du Journal, rue de Valenciennes, 10.

VOIX SOCIALISTES

Le scrutin du 27 avril a montré clairement que la grande majorité des électeurs n'était pas prête de se laisser entraîner par les partis extrêmes.

En dépit des efforts que le parti socialiste a faits durant la dernière législature, en dépit de l'appui que lui a donné la présence de M. Millerand au ministère du Commerce, les élus de son choix sont en très petit nombre.

Aussi les journaux socialistes ont-ils préféré compter les voix qui s'étaient portées sur leurs candidats plutôt que le nombre de leurs élus. Cette statistique, en effet, est capable de produire bien plus d'impression. Avouer que, sur 414 élections définitives, il y a 23 socialistes élus exige une grande modestie, et bien qu'un journal radical-socialiste ait eu le courage d'avoir pareille franchise il faut ajouter que son exemple n'a guère été suivi.

On a donc additionné de préférence les voix qui s'étaient adressées à des candidats se présentant comme socialistes. On a ajouté les voix aux autres des fractions diverses du parti, qui ne s'entendent pas toujours dans l'ordinaire de la vie politique; on a réuni péle-mêle les suffrages de l'unité fédérative, de la Fédération de la Seine, de la Fédération des travailleurs socialistes de France, du parti ouvrier socialiste révolutionnaire, du parti ouvrier français, de l'alliance communiste, complétés encore d'un certain nombre de socialistes ne rentrant dans aucun cadre et ne se rattachant à aucune école, et toutes ces fédérations rassemblées, on a trouvé que les socialistes de toutes nuances avaient ensemble obtenu dans le département de la Seine 106071 suffrages.

Ce chiffre donné par la Petite République ne saurait être soupçonné d'avoir été parti pris. Peut-être l'iniquité du contraire serait-elle plus légitime : c'est un maximum, rien de moins. Or, il y a eu dans le département de la Seine 60247 votants et, en regard des 20000 voix socialistes, il convient donc de placer 40000 voix qui ne le sont pas.

INFORMATIONS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS
Paris, 29 avril. — Le Président de la République et Mme Emile Loubet, accompagnés de M. Abel Combarieu et du général Dubois, secrétaire général de la présidence, sont rendus, cette après-midi, à deux heures, au Grand-Palais, où ils ont inauguré le Salon de la Société des Artistes Français.

À leur arrivée, le Président de la République et Mme Loubet ont été reçus par M. Bouguereau, président de la Société, et par les membres du Comité; par M. le général André, ministre de la guerre; le général Florentin; le général Fauré-Biguet, gouverneur militaire de Paris; M. de Séver, préfet de la Seine; Lepine, préfet de police; Roujon, directeur des Beaux-Arts, etc.

Le Président a ensuite visité l'exposition des collections de M. de Morgan.

À LA MÉMOIRE DE DON FRANÇOIS D'ANASSISE
Paris, 29 avril. — Un service religieux à la mémoire du Roi don François d'Assise, célèbre, ce matin, à dix heures, à la chapelle des missions espagnoles, avenue Friedland. Mgr Lorenzelli, nonce apostolique, a donné l'absoute.

La Reine Isabelle était représentée par son chambellan. Dans l'assistance se trouvaient le général Florentin, grand chancelier de la Légion d'honneur; le commandant Tourgnon, son officier d'ordonnance; le marquis et marquise de la Torre, duchesse de Gramont, comte et comtesse Gramodo, comte de Quinquin, Louis de Gorencheco.

EMILE ZOLA A JERUSALEM
Jerusalem, 29 avril. — M. Emile Zola, qui voyage en Turquie depuis quelque temps, vient d'arriver à Jérusalem.

Le but de sa venue en Palestine est de recueillir des impressions en vue d'un prochain roman dans lequel le sionisme — Zola sympathise, paraît-il, avec les aspirations sionistes — doit aussi jouer un rôle.

On assure que l'œuvre que M. Zola est en train de préparer sera par excellence le roman du judaïsme moderne.

GRAVE ACCIDENT DE VOITURE
TROIS MORTS. — DEUX BLESSÉS
Paris, 29 avril. — Un accident de voiture s'est produit à Reims. Mme Atherot, femme de l'adjoint au maire et une de ses parentes ainsi que l'enfant de celle-ci ont été projetés contre le parapet d'un pont et ont été tués. Deux voisins qui les accompagnaient sont dans un état désespéré.

LA Foudre EN CORSE. — UN TUE DEUX BLESSÉS
Ajaccio, 29 avril. — Hier, à six heures, la foudre est tombée sur la commune de Bastelliccia, près d'Ajaccio. Un homme a été tué; ses deux enfants sont gravement blessés.

COMBAT DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE
Paris, 29 avril. — Dans un combat récent au Baoué (Afrique occidentale), combat au sujet d'un point ou n'a encore reçu aucun détail, nous aurions perdu plusieurs hommes, dont le lieutenant d'infanterie coloniale Monorgé, du 2^e tirailleurs sénégalais. Le jeune officier était sorti de Saint-Maixent en 1890 et était lieutenant depuis quatre ans.

NOUVELLE AFFAIRE D'ESPIONNAGE
Paris, 29 avril. — La Patrie est responsable de la déposition suivante :
Berlin, 29 avril. — On s'entretient dans les cercles d'une affaire qui vient d'être découverte à Metz, et sur laquelle les autorités gardent un silence complet.

Un certain nombre de personnes ont été arrêtées et mises au secret. L'une de ces personnes est une femme de la haute société qui aurait servi d'intermédiaire entre plusieurs officiers allemands et la frontière russo-allemande. Un officier supérieur est parti de Leipzig pour Metz.

LA CONDAMNATION DU COLONEL GRIMM
Vienne, 29 avril. — On annonce de Vienne que l'un

journal polonais publie la nouvelle d'après laquelle le colonel Grimm aurait été condamné à douze années de cachot.

CAPTURE DU ROI DE CONTOGORA

PAR LES TROUPES ANGLAISES
Londres, 29 avril. — Les correspondants du Morning Post ont été à Djibba, dans une information datée du 28 mars, racontant la capture, par les troupes anglaises, du roi de Contogora, Ibrahim-Soudan, neveu du sultan de Sokoto, qui a eu lieu à la fin de février.

Ibrahim-Soudan était, disent les correspondants, l'un des plus puissants parmi les souverains musulmans. Il aurait été pris en même temps que 10.000 de ses partisans.

LES TROUBLES EN TRANSYLVANIE

Budapest, 29 avril. — L'agitation signalée il y a quelques jours parmi les populations rurales de la Transylvanie redouble à la famine, ne fait qu'augmenter.

Les incendies se multiplient, notamment à Alsau, où ce, deux derniers jours, 250 maisons ont été brûlées. La population menace de mort les autorités chargées d'une enquête sur la situation.

La fureur populaire n'épargne même pas de notables habitants connus pour leur générosité. Des troupes ont été demandées par télégraphe pour rétablir l'ordre dans les districts saoules.

LES ATROCITÉS AMÉRICAINES AUX PHILIPPINES

Londres, 29 avril. — Le correspondant du Daily Telegraph à Washington télégraphie que les scènes de massacres aux Philippines à propos des élections municipales au Congrès et au Sénat. Le sénateur Simpson a comparé le général Jacob Smith à Hérodote. Un membre du Congrès a demandé que ce même général, qui ordonna à ses soldats de mettre à mort tous les enfants âgés de plus de dix ans, dans l'île de Samar soit révoqué dans les quarante-huit heures et décrété d'avisé.

Les réclames apportées aux deux tribunes du Sénat et du Congrès, sur les excès des Américains aux Philippines, causent une pénible sensation dans toute la République.

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

Les aménagements du « Montcalm »
Brest, 29 avril. — Les trois grands salons qui vont être disposés sur le pont du Montcalm seront en effet et produiront une très grande perspective.

Le premier, vert-rosé; le second, bouton de rose et le troisième, bleu-azur.

C'est dans ce dernier salon, dit salon diplomatique, que M. Loubet recevra le soir et la matinée, ainsi que les hauts personnages officiels de Russie. Derrière le salon diplomatique sera disposé pour le soir un salon particulier qui sera tenu de soir vert olive. Tout à côté de ce salon va être aménagé pour l'impératrice un boudoir tenu de soir hélio-rose et qui constituera une merveilleuse bonbonnière, dont le jeu de lumière des fleurs électriques donnera aux tentures un relief agréable.

Le salon particulier du soir et le boudoir de la tsarine seront garnis de meubles provenant de l'Élysée. En face du boudoir de la tsarine sera, d'autre côté, de la salle de la marine reliées par des chaînes de cuivre.

La salle à manger a été dénichée de l'autre côté du boudoir. Les tables qui la composent sont reliées par des chaînes de cuivre et les portes sont reliées par des chaînes de cuivre que des aides impériaux agrippent dans leurs pattes. Entre les salons et la salle à manger, la marine s'est inclinée à cacher tous les reliefs du navire et à utiliser les espaces disponibles en y installant le vestiaire, l'office, etc.

Le programme de cette importante réunion comportera trois sections.

La première s'occupera du maintien et du développement des traités de commerce; des avantages tirés du régime des conventions ou des traités de commerce; des avantages tirés des conventions de Paris, notamment de l'interdit qui y a maintenu la cause de l'indépendance de la nation la plus favorisée; de la possibilité d'introduire dans la conclusion et la rédaction des traités de commerce et de stipulations visant des questions d'ordre économique et juridique, ainsi que celles des tarifs douaniers; de la nature de ces questions; enfin de l'étude des voies et moyens pour atteindre ce résultat.

La deuxième section s'occupera de l'examen comparé des législations concernant les fonds de commerce, notamment au point de vue de la vente et de la mise en gage.

La troisième section étudiera la question suivante : Y a-t-il lieu pour l'État d'intervenir pour assurer des pensions de retraite ?

Les rapports que les membres du Congrès présenteront sur l'une ou l'autre de ces questions devront être soumis avant le mois de juin et seront publiés dans le Bulletin du Congrès international.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DU Commerce et de l'Industrie

On se rappelle que la conférence internationale du commerce et de l'industrie, tenue à Paris en 1900, sur la proposition de M. Millerand, chargea son bureau de constituer la commission permanente des congrès internationaux; de publier un bulletin périodique; d'élaborer un règlement pour le patronage des ministres du commerce et de l'industrie, des postes et télégraphes, des affaires étrangères, des finances et des travaux publics.

Le bureau permanent vient de charger M. Louis Strauss, l'éminent économiste belge, d'organiser cette année une nouvelle session du congrès en Belgique. Celle-ci aura lieu très probablement dans la seconde quinzaine du mois d'août à Ostende.

Le programme de cette importante réunion comportera trois sections.

La première s'occupera du maintien et du développement des traités de commerce; des avantages tirés du régime des conventions ou des traités de commerce; des avantages tirés des conventions de Paris, notamment de l'interdit qui y a maintenu la cause de l'indépendance de la nation la plus favorisée; de la possibilité d'introduire dans la conclusion et la rédaction des traités de commerce et de stipulations visant des questions d'ordre économique et juridique, ainsi que celles des tarifs douaniers; de la nature de ces questions; enfin de l'étude des voies et moyens pour atteindre ce résultat.

La deuxième section s'occupera de l'examen comparé des législations concernant les fonds de commerce, notamment au point de vue de la vente et de la mise en gage.

La troisième section étudiera la question suivante : Y a-t-il lieu pour l'État d'intervenir pour assurer des pensions de retraite ?

Les rapports que les membres du Congrès présenteront sur l'une ou l'autre de ces questions devront être soumis avant le mois de juin et seront publiés dans le Bulletin du Congrès international.

ENCORE UNE FEMME ÉTRANGÉE À PARIS

Paris, 29 avril. — Un nouveau crime vient d'être découvert, 45, avenue de Wagram. A cette adresse habitait dans un logement au 3^e étage, une vieille rentière, Mme Laporte, âgée de 73 ans. Cette dame n'ayant pas été vue depuis hier à midi, les voisins s'inquièrent et, après-midi, la concierge alla prévenir M. Chapel, commissaire de police.

Le magistrat se rendit avenue de Wagram et fit ouvrir, par un serrurier, la porte du logement. On trouva Mme Laporte étendue au milieu de sa chambre à coucher. La vieille dame avait été étranglée et la mort paraissait remonter à 15 ou 16 heures. L'armoire à glace et différents meubles avaient été fouillés. Le service de la sûreté fut aussitôt prévenu et, à 5 heures et demie, M. Cochefert commença son enquête.

Ce crime est absolument identique à ceux restés impunis du boulevard Rochechouart et du passage du Poteau. On se trouve vraisemblablement en présence d'une bande ayant la spécialité de s'attaquer

aux vieilles femmes vivant seules pour les dévaliser. La façon de procéder a été la même avenue Wagram que dans les deux crimes précédents et la mort a été donnée de la même façon par la strangulation.

UN TRIPLE ASSASSINAT dans le Bordelais

LES COUPABLES CONNUS
Bordeaux, 29 avril. — On connaît, maintenant, les auteurs du crime de Gèzeau; on se rappelle qu'une famille d'Espagne, la famille Garcia, comprenant le père, le frère et une fille de sept à huit mois, a été dévorée, à coups de couteau.

Les assassins sont d'origine espagnole, que M. Garcia employait pour l'aider dans ses travaux (il était entrepreneur de maçonnerie), et auxquels il avait donné l'hospitalité dans le sous-sol de sa maison. C'est bien le vol qui a été le mobile du crime.

M. Garcia, qui avait servi pendant la guerre de Cuba, avait touché, du gouvernement espagnol, une somme de 1.500 francs, dont il lui restait une grande partie, et il avait l'imprudence de dire, à tout venant, qu'il était toujours possesseur de cette somme. Le crime avait été découvert seulement au bout de deux jours, les assassins ont eu tout le temps de prendre la fuite, et, comme on n'a d'eux qu'un signalement vague, il est à craindre que le crime reste impuni.

Les trois victimes ont été littéralement lardées de coups de couteau. Le cadavre de Garcia porte, en effet, trente blessures; celui de sa femme douze, et celui du bébé huit. Le couteau catalan qui a servi à commettre le crime a été retrouvé dans la pièce où les cadavres ont été découverts.

Un désordre indescriptible régnait dans cette chambre, indiquant qu'il y a eu lutte entre les victimes et leurs assassins.

Les trois victimes ont été littéralement lardées de coups de couteau. Le cadavre de Garcia porte, en effet, trente blessures; celui de sa femme douze, et celui du bébé huit. Le couteau catalan qui a servi à commettre le crime a été retrouvé dans la pièce où les cadavres ont été découverts.

Un désordre indescriptible régnait dans cette chambre, indiquant qu'il y a eu lutte entre les victimes et leurs assassins.

Les trois victimes ont été littéralement lardées de coups de couteau. Le cadavre de Garcia porte, en effet, trente blessures; celui de sa femme douze, et celui du bébé huit. Le couteau catalan qui a servi à commettre le crime a été retrouvé dans la pièce où les cadavres ont été découverts.

Un désordre indescriptible régnait dans cette chambre, indiquant qu'il y a eu lutte entre les victimes et leurs assassins.

Les Elections Législatives DU 27 AVRIL

RÉCAPITULATION
Députés à élire 591
Résultats connus 588
(Maquant la Guyane et les deux circonscriptions de la Réunion.)

Résultats définitifs 413
Ballotages 175
413 élus, savoir :

Antiministériels 211
Ministériels 202

Sièges gagnés par les antiministériels 45

Sièges perdus 25

Gain des antiministériels 20

DÉPUTÉS ANTI-MINISTÉRIELS DÉPUTÉS SORTANTS RÉÉLUS

MM. Bauder, Denis Cochin, Georges Berry, Millevoye, Pierre Richard, Prache, Lerolle, Berger, Holtz, Gourd, Barrois, Ernest Roche, Guillaud, Delaune, Brindeau, Julien Goujon, Sucholet, Sebille, Collard, Du Perrier de Larsan, Gauthier de Clagny, Motte, Thierry, général Jacquy, Danette, Le Hornez, Rubercy, Drake, Ginoux de Fermon, Laurent Houge, Rostaing, Perrier, Boni de Castellane, Deschamps, Lemoigne, René Brice, de Pommeroy, Quéhou, Poullan, Darblay, Aynard, Argelès, Méline, Desjardins, Ernant, Mandat, Perrier, Villiers, de Kerjégu, Laurencin, Théodore Duna, Leglise, Gallot, de La Ferrière, Antoine Monard, F. Bourgeois, de Montebello, Gervey, J. Brice, Lebrun, Poincaré, de Mackau, de Lévis-Mirepoix, d'Elva, duc de Broglie, Renaud-Morlier, Darbère-Desgarnes, Paulmier, Cavaignac, Pasq, Fouquet, A. Brice, Sarcey, H. Cochin, D. Moutalembert, Rauline, Barsard des Bois, Schneider, Galpin, de Carman, Leboucq, Comudet, de Folleville, Bouquet, Chevillier, de Mon Jégé, Trancy, Cochet, Gollé, Pain, Simeon, Tailhandier, d'Escurbilleux, Xavier Reille, Pradet-Balade, Harrigau, A. Lagrand, Dauis, Chambrun, comte de Mon, de Mauzé, Laroche-Joubert, de Boury, Delombre, Bischoffsheim, de Gaillard-Bancel, Thierry-Delalande, Gaffier, Massabau, Cibiel, Lamiel, Cuséo d'Ornano, Jacquemin, de Largentaye, abbé Gayraud, du Halgouet, Le Gonidec de Treizan, de Saint-Martin, Dulau, Claudinon, Vigoureux, Cochoy, Forest, de Rohan-Chabot, Lemire, Plichon, Gévelot, Rose, de Gontau-Biron, Harriague-Saint-Martin, Baron, de La Bourdonnaye, de Grandmaison, de Lespinois, Paul Bourgeois, Krantz, Henry Bouchier, comte d'Alsace, marquis de Montier, de Benoist, Lanjoul, Jalloux, Jules Gaillard, Laville, Savary de Beauregard, de Baudry d'Asson.

DÉPUTÉS NOUVEAUX
MM. Failliot, Charles Benoist, Syveton, Guyot de Villeneuve, Bonvalot, Spronck, Fleury, Dozier, Delarue, Engerand, Maure, Maurice Berteaux, Lefebvre, Barrois, Bonnevay, Bornier, Rudelle, Lefebvre, colonel Bousset, de Montjou, Durell, Jean de Castellane, Groussau, Bignon, Gérard, Gauthier, Flamin, Dard, Caffarelli, Hauricourt, de Fontaines de Dion, de Castellau, D^r Marot, Stanislas de Castellane, François Carnot, de Roscaut, Limon, Olivier, de Saint-Pol, Lachambre, Lefas, de Beauregard, Lemare, Durand (Haute-Loire), Chevallier, Fouché, Amel-Séitz, Vogeli, Duclaux-Montellié, Lamy, de La Roche-Thulon.

SIÈGES GAGNÉS
MM. Failliot, battant M. Chassaigne; Charles Benoist, battant M. Berthelot; Guyot de Villeneuve, battant M. Lalage; Syveton, battant M. Messin; Durell, battant M. Lefebvre; Spronck, nouveau; Fleury, battant M. Gras; comte d'Osmond, battant M. Loriot; Delarue, battant M. Lebrét; Engerand, battant M. de Saint-Quentin; Maure, nouveau; Bartissol, succédant à M. Roland; Bonneville, battant M. Paix; Bornier, battant M. Ricard; comte de Ludre, battant M. Papellier; colonel Rousset, battant M. Prudhomme-Havette; de Montjou, battant M. Girardin; Durell, battant M. Heuzey; Jean de Castellane, battant M. Hugon; Groussau, nouveau; Bignon, remplaçant M. Besson; Gérard, battant M. Charles Ferry; Gauthier, battant M. Mougny; Flamin, battant M. Gallot (Yonne); Dard, battant M. Famin; Caffarelli, battant M. Fournière; de Fontaines, battant M. Guillemet; Marquis de Dion, nouveau; Stanislas de Castellane, battant M. Peschaud; Docteur Marot, battant M. Limouzin-Laplanche; François Carnot, battant M. Guéneau; de Roscaut, battant M. Riou; de Saint-Pol, remplaçant M. Bornier; Lefas, battant M. Bazillon; de Beauregard, battant M. Lefebvre; Chevallier, battant M. Blanc (Haute-Loire); Chevallier, battant M. Charvet; Fouché, remplaçant M. Rubillard; Amel-Séitz, battant M. Kelsch; Duclaux-Montellié, battant M. Odilon Barrot; Vogeli, battant M. Dufour; Lamy, battant M. Jacob.

SIÈGES PERDUS
MM. Drumont, battu par M. Collin; Viellard, battu par M. Schneider; Riou, battu par M. Bepmale; H. Goujon, démissionnaire, remplacé par M. Pierre Dupuy; Oriol, qui se représentait pas, remplacé par M. Briand; Porteu, qui se représentait pas, remplacé par M. Jehannein; Farjon, battu par M. Sabatier; Jonart, battu par M. Deléglise; Gabiat, battu par M. Vacherie; Julien Dumas, battu par M. Tournier; Marquis de Solages, battu par M. Jaurès; Paul de Cassagnac, battu par M. Nouvens; Monserrin, battu par M. Lacaze; Vidal de Saint-Urbain, battu par M. Bérard; Cazals, battu par M. B. Bastid; Edmond Bartrand; Cazals, battu par M. Roumy; comte de M. Ouzin; Fachard, battu par M. Joannesson; de Saligne-Fénelon, battu par M. Renoult; Collé, battu par M. Peureux; Meyer, battu par M. Pissonnier; de La Chevrière, battu par M. Rougier-Bartini; Lasserre, ne se représentant pas, remplacé par M. Sénas; Sicard, remplacé par M. Defarje; Marme, battu par M. Charvoix; D'Agout, battu par M. Carpot.

Les statistiques du « Temps »

Paris, 29 avril. — Le Temps de mardi soir publie la statistique suivante :
Il y a eu dimanche 414 députés élus définitivement et 174 ballotages. Voici comment les députés élus se classent :

23 socialistes (dont 4 dissidents), 132 radicaux et radicaux socialistes, 23 républicains ministériels, 114 républicains progressistes, 25 libéraux, 33 conservateurs (monarchistes ou bonapartistes).

De sorte qu'en supposant que tous les républicains progressistes soient antiministériels, les ministériels, sont au nombre exact de 200 au premier tour.

Les antiministériels, d'après la classification du Temps sont au nombre de 214.

Appréhensions ministérielles

Paris, 29 avril. — Si les chiffres non triturés ne démontraient pas la décadence du ministère, l'attitude et le langage des feuilles ministérielles suffiraient à le révéler. Hier, c'était le Temps qui, tout en proclamant le triomphe des « justes milieux », constatait néanmoins que le scrutin d'hier avait condamné les entreprises contre la liberté essentielle et, par conséquent, la politique du gouvernement.

Aujourd'hui, c'est la Petite République qui pousse un cri d'alarme et qui invite les ministériels à voter en bloc pour celui des candidats ministériels qui a eu le plus de voix au premier tour, quel qu'il soit.

Hémon, Miossec, Dubuisson, Honoré Legue, Decker-David, Chastenet, Vigné d'Octon, Alban David, Rivet, Trouillot, Dumont, Dorian, Emile Rev Vivat, Chandonx, Desfontaines, Benzon, Vallée, Chambige, Guyot-Dessaigne, Chamier, Clémentel, Daeq, Escary, Couyba, Simeon, Sarrien, Chambeau, Empereur, J. Mercier, Andrieu, Chabrié, Hubbard, Babaud-Lacroze, de La Batut, Clament, Sarrazin, Maurice Faure, Pastre, Rajon, Chanoz, Bony-Cisterne, Fernand David, Deshayes, Ridouard, Germaine-Réache.

DÉPUTÉS NOUVEAUX
MM. Collin, Pierre Dupuy, Schneider, Bepmale, Villaut-Duchenois, Briand, Sauzéat, Thivrier, Baudet, Jehanin, Chautemps (Loches), Sabatère, Deléglise, Vacherie, Tournier, Jaurès, Sarraut, Lacombe, Baltrand, Bastid, Gabrielli, Masnières, Janet, Fitte, Ozun, Jeanneney, Renoult, Poutreux, Petitjean Pissonnier, Dussuel, Rongier-Bartin, Senas, Aubry, Defarje, Charvoix, Catalogne, Carpot, Gérald-Richard.

DÉPUTÉS SORTANTS NON RÉÉLUS
Ministériels. — MM. Mesurier, Chassaigne, Berthelot, Groussier, Lalage, Charles Gras, Loriot, Chénel, Palès, Louis Ricard, Papellier, Prudhomme-Havette, Girardin, Heuzey, Hugon, Charles Ferry, Mougny, Gallot (Yonne), Famin, Fournière, Guillemet, Peschaud, Guéneau, Limouzin-Laplanche, Bazillon, Riou, Lefas, Chevrot, Kelsch, Morinaud, Oriol, Barrot, Defour, Jacob, Legitimé.

Antiministériels. — MM. Drumont, Viellard, Lebrét, de Saint-Quentin, Piou, de Cassagnac, Farjon, Jonart, Gabiat, Julien Dumas, marquis de Solages, Monserrin, Vidal de Saint-Urbain, Cazals, Fachard, de Saligne-Fénelon, Collé, Meyer, de La Chevrière, Sicard, Magne, d'Agout.

DÉPUTÉS SORTANTS EN BALLOTAGE
Ministériels. — MM. Brisson, Muzet, Viviani, Chassaigne, Jourde, Allemane, Dubois, Charles Bos, Bonnard, Puech, Levraud, Gervais, Isnard, Walter, Chauvière, Millerand, Rouanet, Grousset, Clovis Hugues, F. Hugues, Dron, Pourquyer de Boissein, Debeve, Carnaud, Florent, Bachimont, Pétillier, Roch, Magnaud, Dauzon, Chevillon, Dunneime, d'Espey, Casavieilh, Tiphaine, Hecot, Masman, José, Noh, Massé, Guissey, Henri Mart, Berthet, Dufour, Lagasse, Meillet, Lèpez, Christophe, Carion, Aimond, Bernard, Faure, Cordery, Bienvenu-Martin, Merlou, Villejean, Surchamp, Ordinaire, Chapuis, Euzière, Lussalle, Gally-Casparou, Charonnet, Arbouin, Senesail, Perreau, Michel (Arlès), Conrad de Witt, Pommeray, Astina, Ricard (Côte-d'Or), Breton, Saumande, Delleux, Bénézet, Sals, Lafferre, Augé, Dufour, Géro, G. Leygues, Paignon, Goujat, Renaud, Chénedé, G. G. Mollard, Levot, Dutailly, Rogot, Simon, Dureau, Gentil, Gouzy, Compayré, Mulac, Cruppi, Oh-navaux, Devins, Le Cloch, Goujat.

Antiministériels. — Boaregard, Paulin Méry, Paul Bernard, Fernin Faure, Humbert, Girou, Gousset, Gay, Chiché, Ripal, Fournier (Ard), Fleury-Ravartin, Bonnard, Delpech-Cantaloup, Lachize, Pronst, Ternaux-Compans, Roy de Loulay, de Ramel, Pascal, Larose, Balaban, Zyvas, Christophe, Audréol, Bussanussy, Alicoet, Prax-Paris, d'Aulan, Marchal, Duquesnoy.

SIÈGES GAGNÉS
MM. Failliot, battant M. Chassaigne; Charles Benoist, battant M. Berthelot; Guyot de Villeneuve, battant M. Lalage; Syveton, battant M. Messin; Durell, battant M. Lefebvre; Spronck, nouveau; Fleury, battant M. Gras; comte d'Osmond, battant M. Loriot; Delarue, battant M. Lebrét; Engerand, battant M. de Saint-Quentin; Maure, nouveau; Bartissol, succédant à M. Roland; Bonneville, battant M. Paix; Bornier, battant M. Ricard; comte de Ludre, battant M. Papellier; colonel Rousset, battant M. Prudhomme-Havette; de Montjou, battant M. Girardin; Durell, battant M. Heuzey; Jean de Castellane, battant M. Hugon; Groussau, nouveau; Bignon, remplaçant M. Besson; Gérard, battant M. Charles Ferry; Gauthier, battant M. Mougny; Flamin, battant M. Gallot (Yonne); Dard, battant M. Famin; Caffarelli, battant M. Fournière; de Fontaines, battant M. Guillemet; Marquis de Dion, nouveau; Stanislas de Castellane, battant M. Peschaud; Docteur Marot, battant M. Limouzin-Laplanche; François Carnot, battant M. Guéneau; de Roscaut, battant M. Riou; de Saint-Pol, remplaçant M. Bornier; Lefas, battant M. Bazillon; de Beauregard, battant M. Lefebvre; Chevallier, battant M. Blanc (Haute-Loire); Chevallier, battant M. Charvet; Fouché, remplaçant M. Rubillard; Amel-Séitz, battant M. Kelsch; Duclaux-Montellié, battant M. Odilon Barrot; Vogeli, battant M. Dufour; Lamy, battant M. Jacob.

SIÈGES PERDUS
MM. Drumont, battu par M. Collin; Viellard, battu par M. Schneider; Riou, battu par M. Bepmale; H. Goujon, démissionnaire, remplacé par M. Pierre Dupuy; Oriol, qui se représentait pas, remplacé par M. Briand; Porteu, qui se représentait pas, remplacé par M. Jehannein; Farjon, battu par M. Sabatier; Jonart, battu par M. Deléglise; Gabiat, battu par M. Vacherie; Julien Dumas, battu par M. Tournier; Marquis de Solages, battu par M. Jaurès; Paul de Cassagnac, battu par M. Nouvens; Monserrin, battu par M. Lacaze; Vidal de Saint-Urbain, battu par M. Bérard; Cazals, battu par M. B. Bastid; Edmond Bartrand; Cazals, battu par M. Roumy; comte de M. Ouzin; Fachard, battu par M. Joannesson; de Saligne-Fénelon, battu par M. Renoult; Collé, battu par M. Peureux; Meyer, battu par M. Pissonnier; de La Chevrière, battu par M. Rougier-Bartini; Lasserre, ne se représentant pas, remplacé par M. Sénas; Sicard, remplacé par M. Defarje; Marme, battu par M. Charvoix; D'Agout, battu par M. Carpot.

Les statistiques du « Temps »
Paris, 29 avril. — Le Temps de mardi soir publie la statistique suivante :
Il y a eu dimanche 414 députés élus définitivement et 174 ballotages. Voici comment les députés élus se classent :

23 socialistes (dont 4 dissidents), 132 radicaux et radicaux socialistes, 23 républicains ministériels, 114 républicains progressistes, 25 libéraux, 33 conservateurs (monarchistes ou bonapartistes).

De sorte qu'en supposant que tous les républicains progressistes soient antiministériels, les ministériels, sont au nombre exact de 200 au premier tour.

Les antiministériels, d'après la classification du Temps sont au nombre de 214.

Appréhensions ministérielles
Paris, 29 avril. — Si les chiffres non triturés ne démontraient pas la décadence du ministère, l'attitude et le langage des feuilles ministérielles suffiraient à le révéler. Hier, c'était le Temps qui, tout en proclamant le triomphe des « justes milieux », constatait néanmoins que le scrutin d'hier avait condamné les entreprises contre la liberté essentielle et, par conséquent, la politique du gouvernement.

Aujourd'hui, c'est la Petite République qui pousse un cri d'alarme et qui invite les ministériels à voter en bloc pour celui des candidats ministériels qui a eu le plus de voix au premier tour, quel qu'il soit.